

4<sup>e</sup> TRIMESTRE

2020

# Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n° 46

## 2020 : une année affectée par la crise sanitaire, un 4<sup>e</sup> trimestre contraint

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le 4<sup>e</sup> trimestre est marqué par une rechute modérée de l'économie liée aux mesures du deuxième confinement : ralentissement de l'emploi salarié, baisse des Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) et des reprises d'emploi ; augmentation de l'Indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) et des recours aux reports de cotisations. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi continue de baisser. Au terme de cette année inédite, la situation régionale apparaît toutefois plus favorable qu'au niveau national.

Début 2021, le renforcement des mesures restrictives limite la reprise de la consommation et empêche l'anticipation des évolutions, notamment dans les activités des services marchands.

### Points de vigilance

#### En 2020, l'emploi résiste face à la crise sanitaire

La **destruction de l'emploi salarié**, pénalisant le secteur privé, a été **atténuée** par un recours important au dispositif d'activité partielle (les salariés étant considérés en emploi). Le poids conséquent des secteurs de l'**Hébergement-restauration** et du **Commerce** dans la structure économique fait que ce dispositif a été mobilisé plus fortement en région. L'importante chute de l'emploi au 1<sup>er</sup> semestre a été en partie compensée par la période estivale (sans mesures d'endiguement sanitaire) marquée par une reprise d'activité relativement forte. Cet élan a été freiné en fin d'année par le deuxième confinement.

De manière globale, même si la région semble mieux faire face à la crise sanitaire que la France métropolitaine, les nouvelles mesures gouvernementales (confinements, couvre-feu, fermetures administratives...) affectent de plus en plus la consommation des ménages.

Mais les seules données sur l'emploi ne suffisent pas à qualifier l'impact de la crise sur l'économie régionale. La baisse en trompe-l'œil du nombre de chômeurs s'accompagne d'une hausse du **halo du chômage** en fin d'année (toutefois moins important lors du deuxième confinement), le **sous-emploi** est également en augmentation lors des périodes impactées par les mesures sanitaires.

Un an après le début de la crise sanitaire, les effets réels de cette dernière sont encore difficiles à mesurer (comme le montre la diminution surprenante des défaillances d'entreprises tout au long de l'année 2020).

#### L'activité reprend des couleurs dans certains secteurs

L'**industrie**, revenue à un niveau d'activité « normal », est portée par le marché intérieur et des signaux positifs à l'export.

En région, elle souffre moins qu'au niveau national du fait de la particularité de son tissu productif (Fabrication des matériels de transports ; Raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution...).

Dans la **construction**, si la situation en fin d'année reste favorable, les inquiétudes se confirment sur les mises en chantier dans le Bâtiment, les carnets de commandes dans les Travaux publics ainsi que sur la commande publique. La baisse du nombre d'intérimaires dans le secteur en 2020 pourrait être un premier signe de fragilité, à surveiller en 2021.

Les **services non marchands** sont bien orientés dans l'ensemble des départements, portés par les activités de santé humaine et médico-sociales. Les recrutements dans ce secteur pourraient être liés à des besoins ponctuels engendrés par la pandémie Covid-19, cette observation étant valable à l'échelle nationale.

La période estivale 2021 pourrait être décisive pour la reprise des activités dans les **services marchands** qui ont été les plus impactés en 2020 (Hébergement-restauration ; Commerce...).

#### Les départements alpins sont les plus touchés

La fermeture des remontées mécaniques et des équipements collectifs des stations de ski a un effet boule de neige sur les pertes massives de l'**Hébergement-restauration**.

Malgré un rebond lié à la saison estivale et certains indicateurs positifs au 4<sup>e</sup> trimestre (demandeurs d'emploi et emploi salarié), le territoire des **Alpes-Maritimes** apparaît toujours en grande difficulté.

Les **Hautes-Alpes** subissent une forte dégradation fin 2020, qui semble se poursuivre début 2021.

Dans ces deux départements, les **indicateurs sociaux** se dégradent plus fortement qu'ailleurs et témoignent de la détérioration de l'activité économique.

## L'emploi soutenu par les dispositifs publics

### Près de 16 000 emplois salariés détruits en 2020

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, l'emploi salarié ralentit fortement au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, en lien avec les mesures de restrictions sanitaires du deuxième confinement : +0,3 %, après +2,2 %. L'impact est toutefois beaucoup plus limité que lors du premier confinement au printemps. Sur un an, le nombre de salariés recule de -0,8 %, soit -15 900 pour s'établir à 1 862 300 emplois, un niveau proche de début 2019. Cette baisse, la première depuis 2012, est largement atténuée par le recours au dispositif d'activité partielle, les salariés concernés étant considérés en emploi au sens du BIT. Si le secteur public gagne 2 700 personnes (+0,6 %), le secteur privé en perd 18 600 (-1,3 %).

En 2020, les secteurs d'activité sont inégalement impactés par la crise sanitaire.

Le **tertiaire marchand** (y compris intérim) est celui qui en pâtit le plus. Dans la région sur un an, près de 24 000 emplois sont détruits, dont environ 15 000 dans l'*Hébergement-restauration*, 3 500 dans les *Autres activités de service* et 3 200 dans le *Commerce*, secteurs directement concernés par les mesures de restrictions sanitaires. C'est une baisse sans précédent : -2,6 %. À l'inverse, le **tertiaire non marchand** (y compris intérim) est très dynamique en 2020 : 7 000 emplois sont créés en région (+1,1 % sur un an).

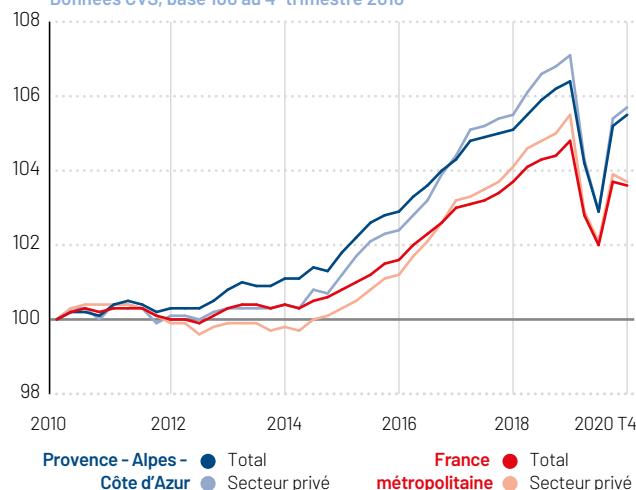
L'**industrie** (y compris intérim) souffre moins de la crise qu'au niveau national, même si près de 1 200 emplois sont détruits (-0,7 % sur un an). Les sous-secteurs industriels les plus touchés sont la *Fabrication d'autres produits industriels* (-1 100 salariés) et la *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines* (-400). La *Fabrication de matériels de transports* n'est presque pas impactée, contrairement au niveau national où les pertes représentent la moitié des destructions du secteur industriel. Seul le sous-secteur du *Raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* crée des emplois dans la région (+500). Avec 2 200 salariés supplémentaires, la **construction** (y compris intérim) résiste en 2020 (+1,8 % sur un an). Fin 2020, l'emploi dépasse son niveau de fin 2010.

Le département des **Hautes-Alpes** est le plus touché, le repli atteint -6,8 % sur un an. Les pertes sont massives dans le tertiaire marchand : un emploi sur deux est détruit dans l'*Hébergement-restauration*. Ce trimestre, l'emploi recule de -4,4 %. Ce département, très touristique, a particulièrement souffert de la fermeture des remontées mécaniques et des équipements collectifs des stations de ski.

Le 2<sup>e</sup> département le plus affecté est celui des **Alpes-Maritimes**. Par rapport à fin 2019, le nombre de salariés diminue de -2,0 %, la baisse atteint -15 % dans le sous-secteur de l'*Hébergement-restauration* (y compris intérim). En revanche ce trimestre, l'emploi de ce territoire progresse un peu plus rapidement qu'en région (+0,4 %, contre +0,3 %).

### Évolution de l'emploi salarié

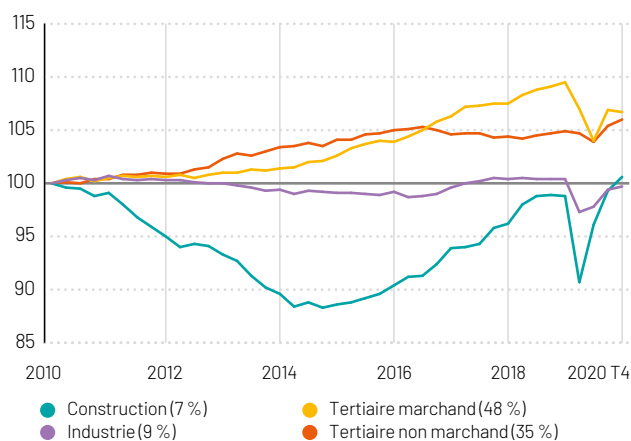
Données CVS, base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Source : Insee, estimations d'emploi - Acoss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.  
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.  
Note : données provisoires.

### Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Source : Insee, estimations d'emploi - Acoss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.  
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.  
Note : données provisoires.

En France métropolitaine, l'emploi salarié recule au 4<sup>e</sup> trimestre (-0,1 %, après +1,7 %). Sur un an, il se contracte plus fortement qu'en région : -1,2 % contre -0,8 %. Au final, son niveau est comparable à celui observé mi-2018.

**Avertissement :** L'introduction de la **Déclaration sociale nominative (DSN)** en remplacement du Bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.



### Les déclarations d'embauches maintiennent leur régression

Au cours du 4<sup>e</sup> trimestre, les déclarations pré-alables à l'embauche (DPAE, hors intérim) impactées par un nouveau confinement, diminuent de -29% sur un an. Les CDD de moins d'un mois, qui représentent les deux tiers des DPAE ce trimestre, reculent plus fortement (-32%), suivi des CDI avec -24% et des CDD de plus d'un mois qui ont le taux de repli le plus faible (-18%).

Les embauches pour *Hôtels, cafés et restaurants*, dont l'activité reste fortement restreinte, régressent de -78% (-77 780 déclarations). Seules les DPAE dans le secteur de la *Construction* progressent annuellement (+0,9%, soit +151 DPAE).

**-0,8% d'emplois salariés sur un an, soit 15 900 emplois de moins**

**Le tertiaire marchand est le plus impacté**

**-29% de DPAE sur un an**

Les déclarations enregistrées au cours du 4<sup>e</sup> trimestre des entreprises de 10 à 49 salariés sont les plus affectées (-37%) tandis que celles de plus de 250 salariés ont un recul mesuré (-19%) et ont déclaré le plus de DPAE sur le trimestre (31%).

Les Alpes-Maritimes observent toujours la plus forte baisse (-46% sur un an), principalement liée à celle des DPAE relevant du secteur *Hôtels, cafés et restaurants*. Les Hautes-Alpes, jusqu'alors épargnées, se placent au 2<sup>nd</sup> rang, avec une diminution de -32%, suivi de manière plus modérée par le Var (-27%), le Vaucluse (-26%), les Alpes-de-Haute-Provence (-23%) et, dans une moindre mesure, les Bouches-du-Rhône (-18%).

## Un marché du travail tendu

### Fin 2020, le taux de chômage\* retrouve son niveau de début d'année

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé repart à la baisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, après un rebond au 3<sup>e</sup> trimestre : -1,4 point, après +2,0 points. Il s'établit ainsi à 8,9% de la population active, un niveau proche de celui observé début 2020. Sur un an, la baisse est de -0,2 point.

En France métropolitaine, la tendance est similaire. Le taux de chômage diminue fortement fin 2020 (-1,2 point, après +1,9 point au 3<sup>e</sup> trimestre) et atteint 7,7% de la population active. Il rejoint ainsi presque son niveau de fin 2019 (-0,1 point sur un an).

Dans tous les départements de la région, le taux de chômage enregistre un recul trimestriel compris entre -1,5 point (Alpes-de-Haute-Provence et Vaucluse) et -0,9 point (Hautes-Alpes).

Sur un an, il baisse plus vite dans la plupart des départements qu'en moyenne régionale (-0,2 point) : -0,5 point dans les Alpes-de-Haute-Provence (9,0%) et le Var (8,2%), -0,4 point dans les Bouches-du-Rhône (9,1%) et -0,3 point dans le Vaucluse (10,0%). Dans les Hautes-Alpes (7,5%), il se stabilise. En revanche, il augmente de +0,5 point dans les Alpes-Maritimes (8,9%).

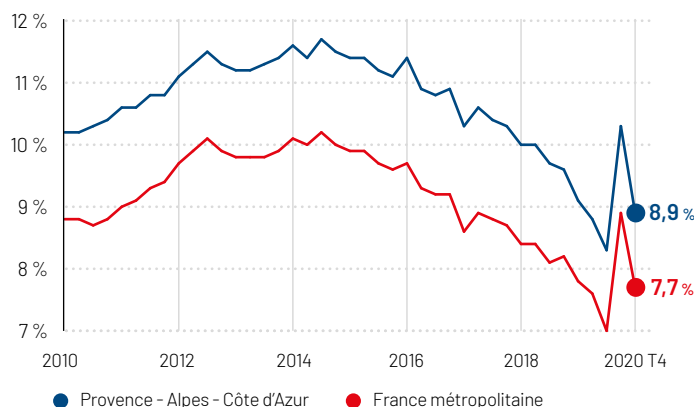
### 17 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en 2020

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, la région compte en moyenne 499 600 demandeurs d'emploi, inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Si ce nombre continue de reculer sur un trimestre (-2,4%, après -1,7%), il progresse sur un an de +3,6%, soit 17 200 demandeurs d'emploi supplémentaires, après -3,5% en 2019.

Sur l'année, la demande d'emploi est beaucoup plus vive pour les hommes (+5,1%) que pour les femmes (+2,2%). La tendance observée était inversée un an plus tôt. Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus affectés sur un an : +4,7%, soit plus d'1 point au-dessus des autres classes d'âge. C'est la première fois en onze ans que la demande d'emploi des jeunes croît plus vite que celle des 50 ans ou plus (+3,5% sur un an). Près d'un inscrit sur deux est un demandeur d'emploi de longue durée, une part en hausse de plus de 2 points en un an (+8,2%). Par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, la situation des demandeurs d'emploi s'améliore pour les femmes (-2,2% contre -2,6% pour les hommes) et les jeunes (-5,1%, contre -0,8% pour les seniors).

### Taux de chômage

Données CVS, en %



**Note :** données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.  
**Source :** Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

Fin 2020, le nombre d'inscrits recule dans tous les territoires, sauf dans les Hautes-Alpes (+1,2%). Ce département ainsi que les Alpes-Maritimes sont les plus touchés sur un an (respectivement +5,3% et +7,2%). À l'inverse, les progressions annuelles sont plus modérées dans le Var (+1,9%), les Bouches-du-Rhône (+2,5%)

### \* Une évolution contre-intuitive du taux de chômage en 2020

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, alors que la crise sanitaire démarre, le taux de chômage continue son repli amorcé depuis 2015, malgré le fort recul de l'emploi salarié. Au 2<sup>e</sup> trimestre, au paroxysme de la crise, cette baisse en « trompe-l'œil » se poursuit dans toutes les régions de France métropolitaine, sans que cela ne traduise une amélioration du marché du travail. En effet, pendant le confinement total (mi-mars à mi-mai), un grand nombre de personnes sans emploi interrompent leurs recherches ou ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir (contrainte de garde d'enfant par exemple). Cela conduit, malgré le repli de l'emploi, à une baisse du nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et à une hausse du halo autour du chômage (personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais ne sont pas en recherche active et/ou ne sont pas disponibles). Au 3<sup>e</sup> trimestre, ces deux effets s'estompent et le taux de chômage repart à la hausse. Fin 2020, il recule à nouveau, mais davantage grâce à la bonne tenue de l'emploi (pour les deux tiers d'après une estimation de l'Insee) qu'au retrait d'activité lors du deuxième confinement (pour un tiers). Ce retrait d'activité, quoique significatif, a été en effet d'ampleur bien plus réduite que lors du premier confinement.



et les Alpes-de-Haute-Provence (+3,2%). Dans le Vaucluse, l'augmentation est proche de la moyenne régionale(+3,4%).

En France métropolitaine, la baisse trimestrielle est moins forte qu'en région (-1,3%), et la hausse annuelle y est plus importante (+4,8%), atteignant un niveau jamais égalé en fin d'année.

### Forte baisse des retours à l'emploi

Au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2020, plus de 78500 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une baisse de -9,7% par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2019. Sur 12 mois glissants, cela représente près de 352800 retours à l'emploi (-8% sur un an). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B augmente de +5,4%. Le 4<sup>e</sup> trimestre 2020 a le volume le plus bas de retours à l'emploi parmi les 4<sup>es</sup> trimestres des cinq dernières années. Toutes les catégories des demandeurs d'emploi sont concernées par cette baisse.

Le département des Hautes-Alpes a la plus forte diminution annuelle du volume des reprises d'emploi (-25,6%), suivent les Alpes-de-Haute-Provence (-13,2%), les Alpes-Maritimes (-12,4%) et le Var (-10,1%). Les départements du Vaucluse (-7,9%) et des Bouches-du-Rhône(-5,9%) sont moins impactés. Parmi les familles professionnelles les plus représentatives de la région, celles du « Commerce, vente, grande distribution » et des « Services à la personne », qui regroupent le tiers des retours à l'emploi, sont fortement impactées par le recul annuel (respectivement -7,9% et -3,6%). L'« Hôtellerie, restauration, tourisme », qui représente un retour à l'emploi sur dix, enregistre la plus forte baisse annuelle (-33,4%).

**Taux de chômage de 8,9%, -0,2 point sur un an**

**+3,6% de la demande d'emploi (catégories A, B, C) sur un an**

**352 800 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus sur un an**

### Détérioration de l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC)

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, un demandeur d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur resterait, en moyenne, inscrit un an et un mois (395 jours) sur les listes de Pôle emploi, soit 46 jours de plus sur un trimestre.

Mesuré sur un an, l'ICDC régional se dégrade fortement(+68jours). Toutes les catégories de population ont vu leur indicateur augmenter sur cette période, surtout les hommes (+83jours) et les 25 à 49 ans (+77jours). Consécutivement aux impacts de la crise sanitaire, l'indicateur se dégrade fortement sur les métiers de l'« Hôtellerie, restauration, tourisme ».

Au niveau des territoires, les départements alpins sont impactés, en raison de la fermeture des remontées mécaniques : les Hautes-Alpes (536 jours ; +177 jours), les Alpes-Maritimes (390 jours ; +80 jours) et les Alpes-de-Haute-Provence (438 jours ; +78 jours). L'indicateur se dégrade le moins dans le Var (359 jours ; +47) et le Vaucluse (409 jours ; +55 jours) tandis qu'il progresse de +69 jours dans les Bouches-du-Rhône (402 jours).

**L'ICDC** est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit **le calcul de l'espérance de vie d'une population** en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

## Zoom sur le marché du travail territorialisé

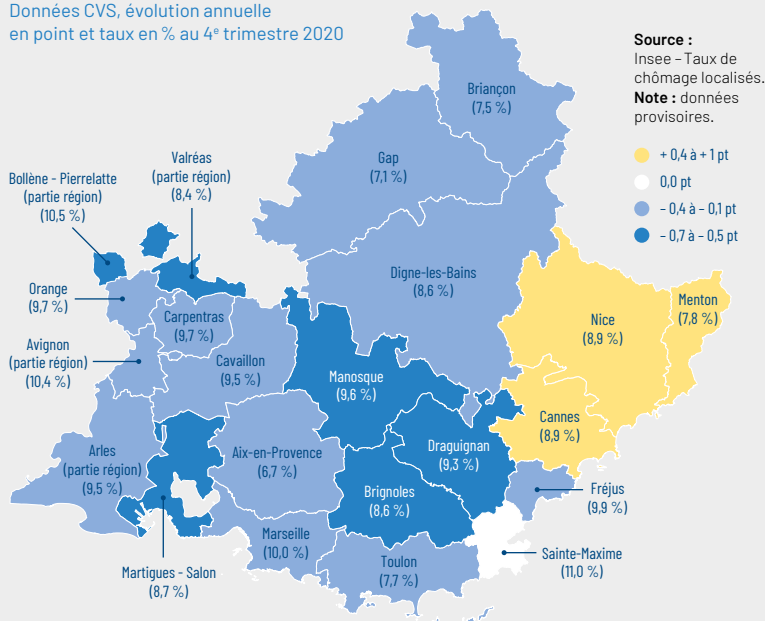
### Un taux de chômage majoritairement en recul

Le taux de chômage se replie en fin d'année dans la quasi-totalité des zones d'emploi de la région. Les exceptions sont les zones de Menton (7,8%) où il s'élève de +1,0 point, Cannes et Nice où il augmente de +0,4 point (8,9% pour les deux) et Sainte-Maxime (stabilité) qui demeure néanmoins la plus touchée avec un taux de 11,0%. Le recul est le plus prononcé (entre -0,7 et -0,5 point) à Bollène - Pierrelatte (partie régionale, 10,5%), Manosque (9,6%), Draguignan (9,3%), Martigues - Salon (8,7%), Brignoles (8,6%), et Valréas (partie régionale, 8,4%).

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,9% (-0,2 pt)  
France métropolitaine : 7,7% (-0,1 pt)

### Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur, entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2019 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2020

Données CVS, évolution annuelle  
en point et taux en % au 4<sup>e</sup> trimestre 2020



## Une baisse d'activité plus limitée que prévu

En 2020, la crise sanitaire a affecté l'ensemble des économies occidentales, en particulier les secteurs du Commerce, des Transports et de l'Hébergement-restauration, provoquant un recul inédit de la consommation privée. Au 4<sup>e</sup> trimestre, la consommation a été affaiblie par le renforcement des mesures sanitaires.

En France, le deuxième confinement a conduit à une baisse du PIB d'ampleur plus limitée que le premier (-1,4 % par rapport

au 3<sup>e</sup> trimestre), touchant principalement les secteurs les plus exposés aux mesures de restrictions (Hébergement-restauration, Transports, Loisirs...) et pénalisant la consommation. Au total, en moyenne annuelle, le PIB français a diminué de -8,2 % en 2020.

Début 2021, le renforcement des mesures gouvernementales (couvre-feu à 18 h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux...) aurait limité la reprise de la consommation. La production industrielle a quant à elle à nouveau progressé en janvier, accentuant le contraste avec les services les plus affectés.

## L'économie se redresse mais les entreprises sont fragilisées

### Retour à la normale pour l'industrie et la construction mais une évolution incertaine

Selon la Banque de France, dans l'industrie, l'activité a progressé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et retrouve pour la première fois son niveau d'avant crise. La demande est portée par le marché intérieur et des signaux positifs sont observés à l'export notamment pour les secteurs de la Chimie, de l'Agroalimentaire ou encore celui de la Fabrication d'équipements électriques.

L'activité des services marchands se situe aux alentours de 75 % d'un niveau jugé « normal » par les dirigeants. Le renforcement des mesures sanitaires ne permet pas d'anticiper des évolutions significatives à court-terme. La période estivale devrait être décisive pour la reprise de ce secteur.

Dans la construction, la situation du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 est marquée par une activité soutenue dans le Bâtiment du fait des ratrapages de chantiers et des carnets de commandes encore remplis. La situation des Travaux publics est plus contrastée et marque le pas. La pression concurrentielle est accrue avec une tension sur les prix. La rupture d'une partie de la demande pendant la crise représente toujours un manque de marges, difficile à reconquérir.

Pour l'ensemble des entreprises interrogées, la faible visibilité ne permet pas d'anticiper des perspectives dynamiques.



Début 2021, seuls les services marchands n'atteignent pas un niveau « normal »

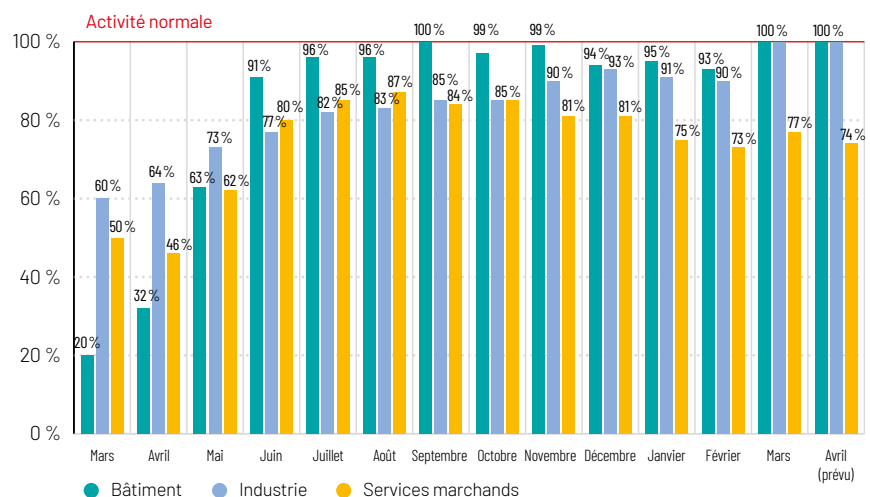
**40% des établissements régionaux ont demandé un report de cotisations à l'Urssaf**

### Hausse des reports de cotisations, surtout dans les Alpes

Au 9 mars 2021, près de 270 000 établissements bénéficient d'un report de cotisations sociales, soit 40 % des établissements de la région (+2 points par rapport au 13 janvier 2021). Cette augmentation est essentiellement portée par les employeurs du secteur privé dont 72 % des établissements ont effectué cette démarche (soit 138 500 établissements ; +5 points). Les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence sont les départements où les demandes de report ont le plus augmenté au cours des trois derniers mois.

Ces demandes concernent plus de 1519 800 salariés employés en région.

Évolution des niveaux d'activité en Provence - Alpes - Côte d'Azur  
De mars 2020 à mars 2021 et prévision pour avril 2021 - En % du niveau jugé normal



Source : Banque de France.



## Des données sociales qui confirment la détérioration de l'activité économique

Fin décembre 2020, plus de 177 000 foyers sont bénéficiaires du **Revenu de solidarité active** (RSA) en Provence - Alpes - Côte - d'Azur (343 000 personnes couvertes par ce dispositif), soit une augmentation de +12 % sur un an. Cette croissance annuelle est plus rapide qu'en France métropolitaine (+7,5 %).

Sur l'ensemble de l'année 2020, l'arrêt brutal de l'activité économique lié à la crise sanitaire se traduit par une forte augmentation du nombre de foyers allocataires sur l'ensemble de l'année 2020. La progression est particulièrement marquée dans les Alpes-Maritimes (+21,7 %), les Hautes-Alpes (+13,2 %) et le Var (+12,3 %). Dans ces trois départements, la progression est plus forte au dernier trimestre alors que la situation s'était améliorée entre juin et septembre, en lien notamment avec la reprise de l'activité économique dans le secteur touristique lors de la période estivale.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, le nombre d'allocataires du RSA est relativement stable (+1,5 %) en région.

Le nombre d'allocataires de l'**Allocation de solidarité spécifique** (ASS - allocation qui peut être versée une fois les droits au chômage épuisés, selon certaines conditions) augmente beaucoup moins vite que celui des bénéficiaires du RSA. C'est notamment

en raison des mesures de prolongation des droits à l'allocation chômage, qui ont de fait limité le nombre d'entrées dans l'ASS. Dans la région, il s'établit à 28 300, soit +1,5 % sur un an, évolution comparable à la moyenne nationale (+1,2 %). Là encore, le département des Alpes-Maritimes se distingue avec un plus fort accroissement (+5,0 %).

En parallèle, un peu plus de 373 000 foyers sont allocataires de la **Prime d'activité** (PA) en décembre 2020, dans la région. En tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge, ce sont au total près de 716 000 personnes qui vivent dans un foyer bénéficiaire de la PA.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, le nombre d'allocataires repart à la hausse (+4,2 %), après une diminution du nombre d'allocataires de la PA au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 (éviction d'une partie des allocataires qui ne remplissaient plus les conditions d'activité du fait de la dégradation sur le marché du travail et de l'augmentation du taux de chômage).

Ce trimestre, l'augmentation est particulièrement forte dans les départements alpins (+6,1 % dans les Hautes-Alpes et +5,1 % dans les Alpes-de-Haute-Provence), en lien avec une reprise de l'activité économique notamment dans les secteurs du tourisme entre juin et septembre, témoin du rebond estival du marché de l'emploi permettant l'ouverture des droits à la PA avec environ trois mois de décalage.

**Pour en savoir plus :**  
[Note de conjoncture Dreetts](#) et [Drosomètre n° 41](#).

## Un recul conséquent des embauches dans les territoires alpins en février

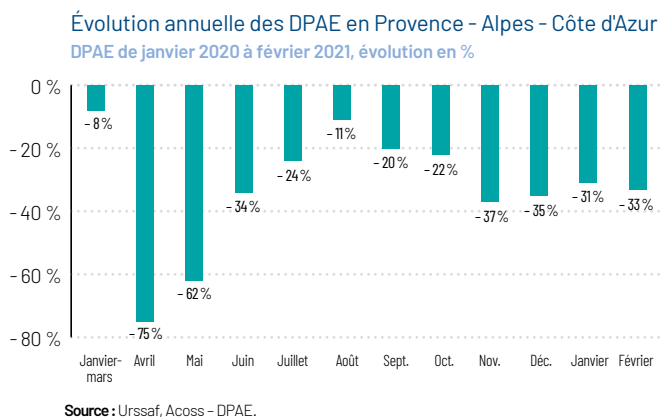
En février, les déclarations préalables à l'embauche reculent de -33 % en annuel. Les mesures sanitaires sont toujours en cours (fermetures administratives, couvre-feu...).

Par conséquent, le secteur des *Hôtels, cafés et restaurants* (HCR) reste particulièrement fragilisé par le contexte. Les DPAAE régressent annuellement de -82 %. La *Construction* n'est pas épargnée, bien qu'elle enregistre un recul des embauches inférieur à l'ensemble des secteurs (-5 %).

Les CDD de moins d'un mois affichent encore la plus forte baisse (-35 %), suivi par les CDI (-28 %) et les CDD de plus d'un mois (-26 %).

Les entreprises de moins de 50 salariés enregistrent le plus fort recul (-44 %).

52 % des déclarations de février proviennent des Bouches-du-Rhône, où le repli observé est le plus faible (-20 %). Les Alpes-Maritimes s'affichent toujours comme étant le département le plus sensible au contexte (-51 %), en raison de la forte concentration d'établissements relevant du secteur HCR. Jusqu'à alors peu



touchés, les Alpes-de-Haute-Provence (-34 %) et plus particulièrement les Hautes-Alpes (-43 %) accusent un recul conséquent au mois de février, lié notamment à la fermeture administrative des remontées mécaniques des stations de ski.

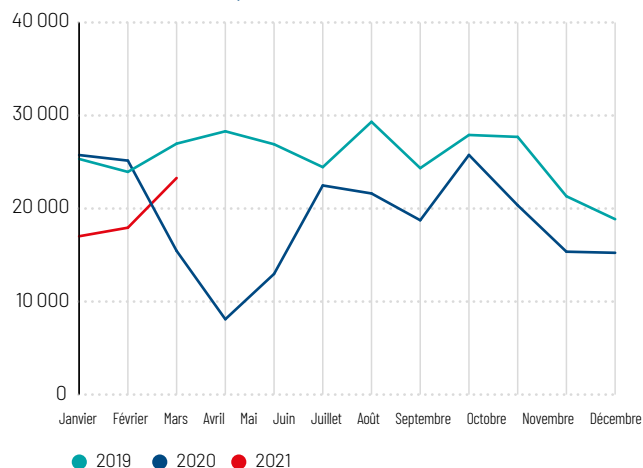
## Une hausse annuelle en trompe-l'œil des offres d'emploi déposées à Pôle emploi en mars

Depuis le rebond du mois de septembre, le volume des offres d'emploi enregistrées (OEE) par Pôle emploi n'avait cessé de reculer en raison d'un deuxième confinement survenu fin octobre et de la fermeture administrative de certains établissements.

En mars 2021, 23 280 offres d'emploi ont été déposées, soit une augmentation de +51 % sur un an. Hausse à relativiser, au regard du très bas niveau constaté en mars 2020, conséquence directe du confinement strict imposé en France (-43 % par rapport à mars 2019). Par rapport à mars 2019, le nombre d'OEE de mars 2021 est en recul de -14 % (3 700 offres en moins). Le volume des offres enregistrées reprend toutefois de la vigueur par rapport au mois précédent (+30 % par rapport à février 2021). Au niveau national, on observe une croissance de +65 % des OEE. Tous les départements de la région bénéficient de l'amélioration annuelle de l'offre d'emploi sur le mois de mars 2021. Une embellie d'autant plus marquée pour le Var et le Vaucluse (supérieure à la moyenne régionale et même nationale).

Toutefois, sur les quatre derniers mois cumulés (décembre 2020 à mars 2021), le nombre d'offres d'emploi se réduit de -14 % en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Au niveau des départements, la baisse est de -30 % dans les Alpes-Maritimes, -21 % dans les Hautes-Alpes, -16 % pour les Bouches-du-Rhône, -6 % pour les Alpes-de-Haute-Provence, -1 % pour le Vaucluse. Le département du Var est le seul à afficher une évolution positive sur quatre mois cumulés avec +3 %.

Volume mensuel d'offres déposées à Pôle emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source : Pôle emploi - STMAT Offres, données brutes.

En cumul sur les quatre derniers mois, la plupart des grands secteurs d'activité (A17) sont touchés. En première ligne, à nouveau le secteur de l'*Hébergement-restauration*, avec une baisse de -53% (-4 900 offres). Une baisse significative est visible aussi dans le *Commerce* avec -29% (-3 400 offres) qui représente une offre d'emploi sur dix. À noter, l'évolution positive des secteurs de la *Construction* et de l'*Industrie* (dont l'agroalimentaire). Plus précisément, les sous-secteurs de la *Restauration traditionnelle* (-62 %), du *Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé* (-63 %) et des *Hôtels et hébergement similaire* (-56 %) subissent les baisses les plus fortes du nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi. Les *Activités hospitalières* et de la *Boulangerie et boulangerie-pâtisserie* connaissent chacune quant à elles une hausse de +4 %.



Télécharger



► Insee conjoncture  
Provence - Alpes - Côte d'Azur  
Avril 2021



► La note de conjoncture de la Drees  
Provence - Alpes - Côte d'Azur  
Avril 2021



► Statistiques et indicateurs  
Pôle emploi, avril 2021



► La conjoncture en Provence - Alpes - Côte d'Azur  
Banque de France, avril 2021



► Stat'Ur PACA  
Urssaf, avril 2021

## Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, Pôle emploi, la DR Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

### OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Et c'est toujours un site Internet dédié :

[www.observation-partenariale-conjoncture.org](http://www.observation-partenariale-conjoncture.org)

<b>Directrice de publication</b> Sylvette Avallet	<b>Coordination Carif-Oref</b> Coralie Cogoluegnes Adeline Petrovitch	<b>Réalisation</b> Groupe technique d'OPC	<b>Conception graphique - PAO</b> <a href="http://www.gachwell.com">www.gachwell.com</a>
--	---	---	---

Rédaction finalisée le 22 avril 2021

